

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2024 Affichée le : 07/06/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Losier (donne pouvoir à G. Touraine) - S. Guehl (donne pouvoir à H. Pautre)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : H. Pautre

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 13	Votants : 15

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelle aux membres du conseil que l'ordre au jour leur a été adressé par mail le 7 juin 2024.

1- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 16 mai 2024 dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. **Ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 16 mai 2024.**

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

2- Validation du montant des travaux des abords de la mairie

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rencontré le Sous-Préfet avec Monsieur Drumare, 1^{er} adjoint, au sujet du projet d'aménagement des abords de la mairie. Monsieur le Sous-Préfet a suggéré de faire une nouvelle demande de subvention de Dotation aux Territoires Ruraux (DETR) et de la compléter par une demande de subvention « fonds vert ». De ce fait, la précédente demande de DETR est annulée.

Monsieur le Maire rappelle que l'estimation du montant des travaux par Viamap s'élève à 279 789.60 € HT soit 335 747.52 € TTC. Monsieur le Maire espère un montant de subvention d'environ 40 % du montant des travaux.

Le conseil à l'unanimité donne son accord au montant des travaux prévus et autorise Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions afférentes.

3- Recensement des projets de la commune sur la distribution d'électricité et éclairage public avec le SIEGE27

Après en avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité d'inscrire pour la programmation 2025 des travaux du SIEGE27 :

- La vallée Vata
- Bas de la route de Blangy
- La fin de la route de Blangy

4- Demande d'autorisation environnementale sur le plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de Lisieux

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur le Préfet appelle la commune à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale relative au plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de Lisieux. Le projet consiste à épandre ces boues sur 26 communes du Calvados et 10 communes de l'Eure.

Il montre au conseil les deux parcelles de la commune concernées. Il s'avère ces dernières sont proches d'habitations. L'épandage occasionnerait des nuisances olfactives, une dégradation du chemin d'accès dû au passage des camions et pourrait poser problème du fait de la proximité du captage d'eau de la Vallée au Lièvre en période de fortes précipitations.

Pour ces raisons et à l'unanimité, le conseil donne un avis défavorable à cette demande. Monsieur le Préfet en sera avisé.

5- Désignation d'un assistant de prévention

Monsieur le Maire informe le conseil que le Centre de Gestion de l'Eure rappelle que toutes les collectivités territoriales employant au moins un agent sont tenues de désigner un assistant de prévention. **A l'unanimité, le conseil désigne Monsieur le Maire.**

6- Devis pour entretien des espaces verts de la commune

Monsieur le Maire rappelle au conseil que l'employé communal devra s'absenter pour des congés paternité et qu'il convient de pallier à son absence pour la tonte des espaces verts de la commune.

A cet effet, un devis a été demandé à l'entreprise Orvain. Ce dernier s'élève à 417.30 € TTC.
Le conseil à l'unanimité y donne son accord.

Les membres du conseil se chargeront de l'arrosage des fleurs à tour de rôle pendant son absence.

7- Décision modificative du budget commune

Monsieur le Maire notifie au conseil que le service de gestion comptable de Pont-Audemer a signalé qu'il ne pouvait pas intégrer le budget 2024 de la commune en raison d'un dépassement de crédits au chapitre 67. Un mandat au compte 673 a été émis en mai 2024 d'un montant de 1 506.91 €. En conséquence, le service de gestion comptable suggère qu'une décision modificative du dit budget soit prise pour abonder le chapitre 67. Par certificat administratif, Monsieur le Maire s'est engagé à soumettre cette décision au conseil.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à un virement du compte 65888 pour alimenter le compte 673 de 1 600 €.

8- Devis pour reliure des actes de la commune

Monsieur le Maire présente au conseil un devis réalisé par l'entreprise SEDI, fournisseur habituel de la commune, pour la reliure des actes de la commune (état civil, délibérations, arrêtés).

Le devis s'élève à 905.33 € TTC. **Le conseil à l'unanimité donne son accord à ce devis.**

9- Devis pour plaques de rue

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Drumare qui signale que 2 plaques de rue supplémentaires sont à commander auprès de la Fonderie Doutré.

Ce devis additif s'élève à 171.60 € TTC. **Le conseil donne son accord à l'unanimité.**

10- Avenant de la convention MNT

Monsieur le Maire informe le conseil que la MNT (mutuelle pour la prévoyance des agents de la commune) a transmis un avenant relatif aux modalités de résiliation du contrat et de d'adhésion.

A l'unanimité, le conseil donne son accord à la signature de l'avenant concerné.

Questions et informations diverses

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une pollution du Frédet a eu lieu par déversement de lisier et que les services de la DDTM et de la gendarmerie mènent l'enquête.

Le logement 15 place Saint Matthieu a été attribué lors de la commission Siloge du 13 juin.

L'association Cormeilles animations demande l'autorisation de poser sur le rond-point des fermes de la Calonne un panneau publicitaire pour promouvoir le marché campagnard de Cormeilles en juillet août. Le conseil n'y voit pas d'objections. Monsieur le Maire envisage d'aviser les communes environnantes que, pour toute apposition de panneaux visant à promouvoir un évènement sur la commune, une autorisation doit être demandée.

La réunion du CIRPEC (Commission Intercommunale du Regroupement Pédagogique des Ecoles de Cormeilles) aura lieu le 17 juin à 17h15. Le conseil d'école de l'école publique de Cormeilles aura lieu le 25 juin à 17h30.

L'Insee procèdera au recensement de la population de la commune en 2025.

Madame Duranton, sénatrice de l'Eure, informe que la commune de Saint-Pierre-de-Cormeilles fera partie du nouveau zonage France Ruralités Revitalisation qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2024. De ce fait, les exonérations sociales et fiscales dont les communes bénéficiaient déjà aujourd'hui seront maintenues, y compris pour les futures entreprises qui s'installeront sur leurs territoires.

Le chantier des jeunes bénévoles aura lieu au Frédet du 15 juillet au 17 juillet 2024. Les adolescents et leurs accompagnateurs entretiendront et désemboueront le lavoir.

Une réunion de contrôle avec l'ADICO, partenaire de la commune pour le respect de la réglementation de la protection des données, aura lieu le 27 septembre à 14h.

Le préfet de l'Eure a transmis copie du courrier envoyé au propriétaire de la pension canine sise chemin du Lieu d'Amour relative aux règles sanitaires et de protection animale.

Monsieur le Maire signale au conseil que Monsieur Jean-Charles Harou, Maire de Vannecrocq, est décédé.

Monsieur Cappard, comptable du Service de Gestion Comptable de Pont-Audemer, quittera ses fonctions au 1^{er} septembre 2024.

Monsieur Harou signale que des conteneurs d'apport collectif ont été enlevés chemin de la Source et sur le secteur de Cavicourt. Monsieur le Maire confirme qu'il a décidé de leur retrait du fait de la prolifération de rats et qu'il a été demandé aux riverains de déposer leurs déchets la veille du ramassage.

Le SDOMODE mène actuellement une enquête sur la commune concernant le ramassage des déchets. De nouvelles modalités concernant le ramassage des déchets seront établies en 2025.

Madame Chapron signale que des géraniums ont été volés sur des tombes au cimetière. Le conseil le déplore et condamne ces actes répréhensibles et irrespectueux. Des mesures seront prises pour enrayer ce phénomène.

Madame Dahinden relate de l'organisation du concert qui se tiendra le 22 juin à 20h30 dans l'église de Saint-Pierre-de-Cormeilles.

Madame Chapron évoque l'organisation de la fête Saint-Matthieu qui aura lieu le 7 et 8 septembre. Une réunion du comité des fêtes aura lieu le 6 juillet à 10h.

Madame Lefevre mentionne que l'office de tourisme a signalé des arbres tombés sur les sentiers de randonnée. Le conseil rappelle que les haies doivent être entretenues par les propriétaires, hors périodes de reproduction des espèces animales y vivant.

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Lieuvin) a transmis le compte-rendu de la réunion de chantier du 21 mai 2024.

Fin de la séance : 22h56

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du : 11/07/2024

Affiché le : 12/07/2024

Le Maire,
Jacky LESAULNIER

Le secrétaire de Séance :
Hélène PAUTRE



